



GPA

Global Privacy Assembly

Groupe de travail sur l'éducation numérique

Rapport - octobre 2021

CNIL France

Table des matières

Résumé exécutif	p. 3
Introduction	p. 5
Activités du groupe de travail	p. 6
Plan prévisionnel 2021-2022	p. 15
Conclusion	p. 17
Annexes (4)	p. 18

1. *PowerPoint du DEWG : 2021 Aperçu de la plateforme CIRCABC et de son tutoriel de formation en vidéo* p. 18
2. *Inventaire Excel des ressources du GTEN sur CIRCABC au 2^{ème} trimestre 2021* p. 20
3. *PowerPoint du DEWG : Résultats de l'enquête de 2021 sur les activités de sensibilisation auprès des enfants* p. 23
4. *Questionnaire de l'enquête de 2021 du DEWG sur les activités de sensibilisation auprès des enfants* p. 27

Résumé exécutif

Le mandat du groupe de travail sur l'éducation numérique (GTEN) a pour principal objectif de promouvoir une éducation numérique respectueuse des droits et libertés de chacun, et de sensibiliser les enfants à l'exercice de leurs droits numériques. Sa mission s'attache avant tout à permettre aux enfants et aux jeunes de développer les compétences et les aptitudes nécessaires pour devenir des citoyens numériques responsables.

Un bref tour d'horizon des travaux et réalisations mettant en œuvre le plan d'action 2020-2021 : les travaux ont consisté en divers échanges d'expériences, d'initiatives et de ressources entre les autorités de protection des données. L'ensemble de ces actions prioritaires ont porté sur la sensibilisation des enfants, des adolescents, des adultes et des éducateurs sur les questions de protection des données afin de développer davantage leurs aptitudes et compétences et d'accroître leur capacité à faire valoir leurs droits dans le monde numérique.

À l'heure où les éducateurs, les élèves et les familles se sont largement tournés vers les médias sociaux, les outils de vidéoconférence grand public et les plateformes d'apprentissage proposées en ligne, il était essentiel que nos APD puissent fournir des conseils sur les outils ou solutions sécurisés en ligne, spécifiquement destinés à l'enseignement et à la gestion des activités administratives de l'éducation.

L'un des objectifs du GTEN en 2021-2022 a consisté à organiser une dynamique de partage d'outils et de ressources de sensibilisation à la protection des données afin de faciliter l'enseignement à distance pendant la crise sanitaire. Pour ce faire, la CNIL et la CNPD, co-responsables de la mutualisation des contenus pédagogiques au sein du GT, ont poursuivi le travail de renouvellement et de reconfiguration de la plateforme de ressources CIRCABC pour mettre à jour et améliorer la qualité du contenu de la bibliothèque en ligne. Cela a notamment conduit à une nouvelle classification par types de ressources d'enseignement et de formation, complétée par des rubriques spécifiques pour répondre aux demandes actuelles.

Pour soutenir ces échanges, un tableau détaillé inventoriant les quelques 137 nouvelles ressources téléchargées a été diffusé fin février 2021 (se reporter à l'annexe 2 qui propose un tableau Excel décrivant le contenu des ressources des APD classées par thèmes, source, pays et langue, telles que *des outils d'apprentissage interactifs, plans de cours/scénarios, guides, mémos, FAQ, mesures de sécurité, vidéos et conseils sur la protection de votre vie privée, bandes dessinées, jeux en ligne*, destinées aux différents publics enseignants, personnel éducatif, parents, enfants et jeunes par groupes d'âge).

Pour accélérer résolument le renouvellement de la bibliothèque en ligne en lien avec les thématiques prioritaires de cette année, et pour familiariser les nouveaux utilisateurs avec la plateforme, un tutoriel vidéo de formation spécifique, en anglais sous-titré en français, a été conçu et une [présentation PowerPoint](#) adaptée a été mise à disposition (par exemple, comment accéder à la plateforme, ouvrir un compte individuel ou demander à être informé des nouvelles ressources téléchargées).

En juin 2021, le DEWG a également conduit une enquête auprès de ses membres afin d'évaluer dans un premier temps l'impact de leurs principaux canaux de communication, de leurs moyens d'actions privilégiés et de leurs campagnes de sensibilisation sur les thèmes de la protection des données à destination du public ciblé. Cette étude visait par la même à inventorier les choix et l'efficacité des

ressources, des campagnes médiatiques, des jeux, des publications imprimées ou d'autres outils en ligne développés par les membres du GPA, en propre et, le cas échéant, en collaboration avec des acteurs institutionnels et associatifs susceptibles d'amplifier l'impact de ces initiatives et de tirer parti de compétences et savoir-faire adaptés et diversifiés.

Les conclusions de ce rapport ont mis en lumière quelques enseignements intéressants sur les perspectives et les expériences s'appuyant sur diverses formes d'actions de sensibilisation pour cibler les jeunes. Globalement, ce rapport vise à créer des synergies et, à cette condition, devrait aider à tirer pleinement parti des expériences positives des membres de la GPA et de leurs partenaires professionnels lorsqu'ils déploient des activités éducatives en ligne réussies sur la protection des données s'adressant aux jeunes, aux parents et aux éducateurs. Concernant l'évaluation effective des supports éducatifs, il ressort des réponses au questionnaire que **près de la moitié des membres de la GPA recourent à des évaluations de leurs actions pour en mesurer la portée.**

Le projet d'Observation générale de la CNUDE sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique a été diffusé en octobre 2020 par le DEWG afin de faire connaître la démarche du Comité de l'ONU visant à encourager une prise en compte des capacités évolutives et de l'intérêt supérieur des enfants dans la mise en œuvre des politiques relatives à leurs droits dans l'environnement numérique. Dans ce contexte, le DEWG a soumis une contribution qui a été discutée et adoptée le 15 novembre 2020 pour appuyer les orientations du projet de l'ONU, et porter des propositions en ce qui concerne le droit à la protection des données personnelles des enfants.

D'une manière générale, le DEWG a mené un travail de veille au regard de l'ensemble des initiatives internationales en cours de développement sur l'exercice des droits des enfants. Elles ont révélé des tendances fortement convergentes, même sans être nécessairement concertées ou orientées sur des questions de même portée, et font émerger une autonomisation progressive des enfants en ligne. Cette question est au cœur du débat public dans de nombreux pays, comme au Royaume-Uni, en Irlande, aux États-Unis, aux Pays-Bas, en Allemagne et en France, notamment.

Les droits de l'enfant sont considérés comme une question prioritaire de la GPA, conformément au mandat et au périmètre d'actions dévolu au DEWG. La CNIL et le Garante, au nom du DEWG, ont rédigé et soumis une résolution sur les droits numériques de l'enfant le 30 juillet 2021 et recherchent le soutien des participants à la session fermée de 2021 en vue de son adoption.

Introduction

Liste des membres du groupe de travail sur l'éducation numérique (DEWG)

Chef de file : FR - *Présidence* : CNIL, France - Marie-Laure DENIS & Pascale RAULIN-SERRIER

Autres délégations : Albanie, Australie, Australie (DPA de Victoria), Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Canada (OPC), Canada (Ontario), Canada (Québec), Canada (Alberta), Cap-Vert, Catalogne, Colombie, Croatie, Chypre, République tchèque, Estonie, Finlande, Gabon, Ghana, Allemagne (et 3 LfDI régionales), Géorgie, Gibraltar, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jersey, Corée, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macao, Macédoine ARYM, Mali, Maurice, Mexique (INAI), Etat du Mexique (INFOEM), Moldavie, Monaco, Maroc, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Norvège, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suisse (et cantons suisses), Sénégal, Singapour, Tunisie, Royaume-Uni, Uruguay, Etats-Unis (FTC), Conseil de l'Europe, CEPD.

Au titre de mes fonctions de Présidente, j'ai le plaisir de présenter ce rapport à l'Assemblée mondiale de la protection des données et de la vie privée (GPA) attestant des progrès réalisés en 2020-2021 par le DEWG. Le groupe de travail a défini un plan d'actions organisé par étapes pour développer trois thèmes majeurs dans le cadre de l'orientation stratégique du Plan d'action mondial visant à renforcer ses compétences.

Notre communauté du GPA a déployé des efforts considérables, comme en témoigne le présent rapport, pour faire face à une situation aussi difficile que complexe dans laquelle les initiatives de sensibilisation aux droits et responsabilités dans l'environnement numérique devaient toucher en priorité les enfants, les éducateurs, mais aussi les parents et les EdTech dans le monde éducatif.

En outre, le DEWG s'est attaché à réunir et à comparer les informations fournies par les autorités de protection des données sur l'efficacité de leurs activités dans le domaine de la sensibilisation des jeunes, de leurs démarches d'évaluation et de leurs actions de coopération dans ce domaine.

Il a en outre suivi les consultations nationales spécifiques (ICO, DPC et CNIL) et les principales initiatives internationales en ce qui concerne l'exercice des droits de l'enfant.

Le DEWG s'est également engagé plus étroitement avec les organismes internationaux pertinents afin d'exprimer la voix de la GPA dans le cadre d'initiatives mondiales importantes portant sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique.

Dans cette dynamique, une proposition de résolution sur les droits numériques des enfants a été élaborée cette année et sera présentée aux participants de la session fermée de 2021 pour adoption.

Activités du groupe de travail

Dans le cadre du plan d'action 2020-2021, quelles ont été les principales réalisations du groupe de travail pour l'éducation au numérique à ce jour ?

Action 1 : Partager des outils et des ressources de sensibilisation à la protection des données pour faciliter l'enseignement à distance pendant la crise sanitaire.

Conformément à ces objectifs, la CNIL et la CNPD, en tant que co-responsables du groupe de travail, ont continué à actualiser et à réorganiser la plate-forme de ressources CIRCABC afin de mettre à jour et d'améliorer la qualité des ressources de la bibliothèque en ligne tout en respectant une nouvelle classification par types de supports d'enseignement et de formation, y ajoutant des rubriques complémentaires pour répondre aux attentes actuelles.

Un formidable travail de mise à jour a été accompli jusqu'en décembre 2020, où la CNPD a elle-même effectué directement le téléchargement des documents modifiés par les membres de la GPA au sein de la nouvelle architecture de classement, et opéré la suppression d'autres documents réduisant ainsi leur nombre. Le nouveau tableau qui répertorie les 137 ressources actualisée a été diffusé à la fin du mois de février 2021. (voir en annexe 1 le tableau Excel décrivant le contenu des ressources classées par thèmes, source, pays et langue, telles que *des outils d'apprentissage interactifs, plans de cours/scénarios, guides, mémos, FAQ, mesures de sécurité, vidéos et conseils sur la protection de votre vie privée, bandes dessinées, jeux en ligne*, destinées aux différents publics, à savoir les enseignants et le personnel éducatif, les parents, les enfants et les jeunes par groupes d'âge).

Pour accélérer résolument le renouvellement de la bibliothèque en ligne en lien avec les thématiques prioritaires de cette année, et pour familiariser les nouveaux utilisateurs avec la plateforme, un tutoriel vidéo de formation spécifique, en anglais sous-titré en français, a été conçu et une [présentation PowerPoint](#) adaptée a été mise à disposition (par exemple, comment accéder à la plateforme, ouvrir un compte individuel ou demander à être informé des nouvelles ressources téléchargées).

Le tutoriel vidéo est accessible via le site web de la GPA et est hébergé sur une page web Vimeo protégée par un mot de passe. Le mot de passe confidentiel pour permettre d'accéder à la vidéo sur CIRCABC a été communiqué à tous les membres de la GPA en mai 2021. Les opérations consistant à assembler les vidéos et à assurer la visibilité du tutoriel ont été très bien menées avec l'aide du Secrétariat de la GPA et du Service de la communication de l'ICO.

Enfin, sur la base des statistiques relevant le nombre de visites et de téléchargements effectués, il peut être établi que le nombre de consultations a augmenté positivement (passant d'une moyenne de 300 consultations par an jusqu'en 2019 à environ 1600 au cours de la même période de trimestres considérés). Néanmoins, ces bons résultats doivent être nuancés par le faible nombre de renouvellement d'ouvertures de comptes sur la plateforme à ce jour.

Aussi, la proposition du plan d'action de l'année prochaine confirmera l'intérêt de tirer les enseignements du partage de nouvelles ressources et des visites sur la plateforme avant d'envisager une éventuelle mise à jour de la librairie en ligne au service des membres de la GPA.

*Cf. annexe 1. Vue d'ensemble de la plateforme CIRCABC du DEWG 2021 et son tutoriel vidéo en soutien
Cf. annexe 2. Inventaire des ressources CIRCABC du DEWG 2021 sur le 2^{ème} trimestre.*

Action 2 : Activités d'évaluation

En juin 2021, le DEWG a adressé une enquête à ses membres afin d'évaluer dans un premier temps l'impact de leurs principaux canaux de communication, de leurs moyens d'actions privilégiés et de leurs campagnes de sensibilisation sur les thèmes de la protection des données s'adressant à des publics ciblés. Cette étude visait par la même à inventorier les choix et l'efficacité des ressources, des campagnes médiatiques, des jeux, des publications imprimées ou d'autres outils en ligne développés par les membres du GPA, en propre et, le cas échéant, en collaboration avec des acteurs institutionnels et associatifs susceptibles d'amplifier l'impact de ces initiatives et de tirer parti de compétences et savoir-faire adaptés et diversifiés.

Le rapport final présentera une grande diversité de solutions pragmatiques, de messages relatifs à la protection de la vie privée et de dispositifs d'interface avec des sites tiers pour atteindre le public ciblé, ce qui pourrait évidemment renforcer les synergies entre les autorités de protection des données et de la vie privée. Il y aurait matière à constituer un répertoire des meilleures pratiques éducatives et des activités de sensibilisation en ligne à la protection des données, afin de sensibiliser de manière efficace les jeunes, les parents et les éducateurs.

Par exemple, il est essentiel d'utiliser un langage simple pour permettre aux jeunes de se sentir concernés par ces sujets. Nous discuterons de certains indicateurs et méthodes communs à utiliser pour évaluer l'efficacité des actions.

Le rapport de synthèse final et les références de liens web compilées désignant des ressources pour les enfants dans les réponses des membres de la GPA seront soumis à une relecture par les contributeurs au questionnaire en ligne pour d'éventuelles corrections ou ajouts.

Les principaux enseignements tirés des 41 réponses (sur les 77 membres de l'APG du DEWG) reçues sur la base du questionnaire adressé par le DEWG en juin 2021, vous sont présentés ci-dessous par synthèses thématiques ainsi que dans le PowerPoint en annexe 3 à l'appui de graphiques explicatifs reprenant les réponses.

En ce qui concerne la représentation des zones géographiques des membres de la GPA ayant répondu à l'enquête, on relève :

- 60% pour l'Europe, 12% pour l'Afrique, 10% pour l'Amérique du Nord, 7% pour l'Amérique latine, 7% pour l'Asie-Pacifique et 2% pour le Proche/Moyen Orient.

Vous pouvez vous reporter *en annexe 4*, au questionnaire qui invitait les membres de la GPA à répondre à six grandes questions d'actualité et à fournir des liens utiles vers des ressources et des pages web pertinentes illustrant le déploiement de leurs activités.

Concernant les ressources développées et les canaux de communication privilégiés :

- Pour atteindre la cible des jeunes enfants (moins de 13 ans), les APD privilégient les ressources papier (affiches, fiches, guides, bandes dessinées, jeux de société...) et les médias audiovisuels (séries télévisées, publicités...) comme supports d'information.

- Alors que pour s'adresser aux adolescents, les membres de la GPA ont tendance à favoriser les réseaux sociaux, le recours à des influenceurs, artistes ou personnalités et communiquent via leur site internet.
- Pour sensibiliser les parents, les modes de communication les plus utilisés sont les salons, les campagnes, les interventions et leur propre site web.
- Pour accompagner les éducateurs, la plupart des actions de sensibilisation des membres de la GPA recourent à la diffusion de manuels et autres ressources scolaires, postent des informations adaptées sur leur site web, et renvoient également aux sites web d'autres partenaires ou à des portails gouvernementaux.

A la question portant sur les moyens dédiés :

- Sur les 95% de membres de la GPA qui ont indiqué avoir développé des actions de sensibilisation à destination des jeunes, 58% ont signalé disposer de ressources humaines internes affectées à la production de contenus pour les jeunes, tandis que 32% n'en disposent pas et font appel à des compétences externes.

En ce qui concerne les coopérations spécifiques développées dans ce domaine :

- En relation avec la question de savoir si les membres de la GPA ont conclu des partenariats pour développer des activités de sensibilisation des jeunes à l'éducation numérique, les résultats montrent que :

87% des membres de la GPA développent des actions de coopération, 12% n'ont conclu aucun partenariat.

Concernant les types de partenariat développés plus précisément parmi les actions de sensibilisation, parmi les nombreuses réponses proposées, il ressort que :

- 78% du panel d'autorités s'est engagé dans une coopération principalement avec des acteurs publics, y compris les médias de communication publique pour les campagnes destinées au grand public, les agences de protection de l'enfance, les ONG, les universités en plus des autorités éducatives gouvernementales et des écoles agissant en tant que partenaires institutionnels habituels pour mettre en œuvre des programmes éducatifs s'adressant aux jeunes.
- 43% ont choisi de coopérer avec les autorités de protection des données,
- 41,5% avec des acteurs privés (médias audiovisuels privés, industrie, GAFAM, centres de recherche, agences de conseil),
- Une tendance intéressante reflète une réelle évolution et une propension à s'engager dans des actions collaboratives à hauteur de 20% avec des influenceurs, artistes ou personnalités.
- Parmi les 20 % d'initiatives développées en association avec d'autres partenaires, on trouve des partenariats remarquablement structurés par une autorité de protection des données sous la forme d'un "pacte numérique" créé entre des entreprises privées, des fondations, le secteur public et des organisations de médias ; la protection des données y figure comme un axe clé pouvant servir d'atout pour les organismes publics et privées ; les bonnes pratiques en matière de protection des données et de lutte contre la violence numérique doivent être suivies par les médias et les organisations disposant de réseaux de communication. Il existe

d'autres formes de partenariats développés avec les services de police, l'unité de cyberprotection, les syndicats d'enseignants ou entre autorités nationales de régulation qui proposent une approche de coopération transversale innovante visant à tirer parti des synergies et de l'expertise commune.

Concernant l'efficacité de l'évaluation de leurs supports pédagogiques, 58% des membres de la GPA ayant répondu au questionnaire recourent à des évaluations de leurs actions pour en mesurer l'efficacité, 42% n'assurent pas de suivi.

Parmi les indicateurs quantitatifs qui reposent sur des données chiffrées, les autorités ont recours aux indicateurs suivants :

- mesure d'audience à hauteur de 29%,
- statistiques de fréquentation des sites web : 42%,
- nombre d'articles publiés dans les médias : 30%,
- nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux : 27%,
- et autre(s) : 17%.

En termes qualitatifs à contrario, il apparaît que cette démarche est moins utilisée et repose sur des enquêtes et des entretiens pour 25%, sur des audits de ressources représentant 15%, et des tests de ressources pour 7%.

En ce qui concerne l'élaboration de normes, de codes de pratique, de recommandations ou de conseils, concernant les sites web ou les plateformes utilisés par les jeunes, il est intéressant de noter que 56% des membres de la GPA indiquent avoir mis en place :

- des lignes directrices en matière de consentement,
- des recommandations visant à fournir des mesures de protection spécifiques par le design assorties d'informations adaptées à l'âge sur les sites web, services et applications susceptibles d'être utilisés par les enfants,
- des recommandations applicables au traitement des données des enfants,
- des codes de conception adaptés à l'âge pour les fournisseurs, et
- d'autres lignes directrices en matière de protection des données pour les écoles.

Cf. annexe 3. PowerPoint du DEWG : Résultats de l'enquête 2021 sur les activités de sensibilisation des enfants.

Cf. annexe 4. Questionnaire de l'enquête DEWG 2021 sur les activités de sensibilisation des enfants.

Action 2 : Envisager l'élaboration de recommandations communes en vue de présenter un projet de résolution sur l'exercice des droits des enfants dans l'environnement numérique pour adoption par la GPA en octobre 2021.

Compte tenu de la nécessité d'informer davantage les enfants, ainsi que leurs parents et éducateurs, sur leurs droits afin de garantir leur efficacité, le groupe de travail sur l'éducation numérique a mené des enquêtes préliminaires l'année passée.

Tout d'abord, l'enquête 2020 du DEWG (voir [le rapport de synthèse du 15 septembre 2020](#)) visait à faire le point sur les cadres juridiques existant dans les différents États concernant l'exercice de leurs

droits par les mineurs, et en particulier leur droit à la protection de leurs données. Il a été constaté qu'il existe effectivement des dispositions légales dans les pays qui permettent aux enfants d'exercer leur droit à la protection des données. Cependant, le cadre reste relativement flou quant à savoir qui, des enfants ou des parents en leur nom, peut exercer ces droits - en gardant à l'esprit les notions de maturité numérique et de capacité juridique des enfants.

En outre, des questions complémentaires avaient pour objectif de déterminer si l'exercice des droits numériques en pratique par les enfants eux-mêmes, ou par leurs représentants légaux et si leurs recours auprès des responsables de traitement des données ou des autorités de protection des données agissant en relais, était facilement accessible et compréhensible via les services en ligne. Les résultats de l'enquête ont révélé que, globalement, les sites web des autorités ne proposaient pas d'informations adaptées aux mineurs sur la manière d'exercer leurs droits (*voir le rapport d'activité 2020*).

2.1 Projet de résolution sur les droits numériques des enfants.

Les droits des enfants sont identifiés comme une question prioritaire au sein de la GPA, dont les enjeux sont traités dans le périmètre d'actions du DEWG. Ainsi, la CNIL et la Garante au nom du groupe de travail, ont rédigé et soumis le 30 juillet 2021 une résolution sur les droits numériques des enfants en vue d'obtenir le soutien et son adoption par les participants à la prochaine session fermée.

En ce sens, la réalisation des droits numériques des enfants implique d'informer les mineurs, ainsi que leurs parents et leurs enseignants, sur leur contenu et la manière de les exercer.

À la lumière de ce qui précède, la résolution proposée entend souligner la responsabilité des responsables du traitement des données de veiller à ce que les informations sur les droits numériques, les mécanismes de plainte et de signalement soient rapides, accessibles et présentés de manière compréhensible aux enfants afin de garantir la mise en œuvre des droits des enfants dans l'environnement numérique, même s'il est exercé par un parent ou un tuteur.

Le projet de texte a également insisté sur le fait que pour faire valoir ses droits, il faut d'abord les connaître. A cet effet, il a été précisé en quoi ces droits consistent pour l'enfant, permettre l'accès aux données le concernant qui sont traitées par une autorité publique ou un organisme privé, pouvoir les faire effacer ou obtenir la rectification de données inexactes ou obsolètes, mais aussi avoir la possibilité de retirer son consentement ou de s'opposer au traitement de ses données personnelles.

En outre, il a été souligné que ces informations doivent être présentées aux enfants d'une manière adaptée à leur âge et à leur capacité de compréhension, mais aussi accessibles à tout moment et valorisées de manière à les encourager à en savoir plus sur leurs droits dans l'environnement numérique.

En outre, l'effectivité des droits est également conditionnée par l'existence de voies de recours rapides, accessibles et adaptées aux mineurs auprès des responsables du traitement des données et des autorités de protection des données.

Il est important de souligner que la proposition de la résolution rédigée a dûment pris en compte un grand nombre des observations pertinentes exprimées en termes de principes clés et de recommandations dans la contribution conjointe approuvée par les 70 membres du DEWG en novembre 2020 et soumise au projet d'Observation générale (OG) n° 25 (2021) de l'UNCRC sur les droits de l'enfant en relation avec l'environnement numérique.

Le projet de texte de la résolution résulte également de la veille globale, résumée ci-dessous, menée tout au long de l'année par le DEWG sur les diverses initiatives en matière de protection des enfants en ligne.

2.2 Continuer à recenser les principales initiatives nationales et internationales en matière de protection des enfants et d'exercice de leurs droits en ligne qui pourraient, le cas échéant, avoir un impact sur le projet de résolution sur les droits de l'enfant.

Comme cela a été évoqué brièvement dans les communications régulières adressées aux membres de la GPA, ces différentes initiatives menées au niveau international étaient destinées à éclairer les mesures à adopter pour que les acteurs gouvernementaux et le secteur de l'industrie respectent pleinement leurs obligations au regard des droits des enfants dans l'environnement numérique. Comme en attestent le récent ["Commentaire général sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique"](#) de l'ONU ou encore les actions de l'[UNICEF](#), de l'[OCDE](#) et du [Conseil de l'Europe](#) ou de l'[Union internationale des télécommunications \(UIT\)](#).

Cette sous-section du rapport fait état de quelques conclusions du travail de suivi du DEWG sur cette problématique proposant une cartographie des initiatives nationales et internationales :

- Le **projet d'observation générale de la CNUDE sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique** a été communiqué en octobre 2020 par le DEWG afin de faire connaître la mobilisation du Comité pour encourager la prise en compte des capacités évolutives et de l'intérêt supérieur des enfants dans la mise en œuvre des politiques relatives à leurs droits dans l'environnement numérique. Dans cette perspective, le DEWG a proposé une contribution qui a été discutée et adoptée le 15 novembre 2020 afin de soutenir les orientations du projet de l'ONU, et de présenter des propositions en ce qui concerne le droit à la protection des données personnelles des enfants. Plus particulièrement, la contribution du DEWG a porté sur l'exercice des droits des enfants, le profilage et la prise de décision automatisée, l'exploitation commerciale des données des enfants, la prise en compte des spécificités liées aux enfants par les autorités publiques et le secteur privé et l'éducation numérique. Cette contribution a été soutenue à l'unanimité par quelques 74 Autorités membres du DEWG et a été publiée sur [le site ohchr.org](#) et sur le [site du GPA](#). En mai 2021, l'[Observation générale n° 25](#) adoptée [sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique](#) a été communiquée avec le poster destiné aux écoles ["Connais tes droits !"](#) ainsi qu'une version adaptée aux enfants qui devrait inciter les membres du GPA à en faire usage dans leurs démarches et approches pédagogiques.
- En février 2021, l'OCDE a lancé une consultation sur son **projet de recommandation portant sur les enfants dans l'environnement numérique** et sur le **projet de lignes directrices pour les fournisseurs de services numériques** associé à la Recommandation. Comme suggéré par le DEWG, le Secrétariat de l'OCDE a invité les membres du GPA à contribuer à la consultation sur ce texte en tant qu'autorités concernées pour exprimer un avis d'expert sur la recommandation de l'OCDE en tant que future norme fixée à haut niveau de protection des enfants en ligne. En raison du délai très court fixé par l'OCDE, les membres du GPA ont soumis individuellement leur propre avis et commentaires sur le document partagé au sein du DEWG. [Cette Recommandation sur les enfants dans l'environnement numérique](#), adoptée officiellement le 31 mai 2021 par le Conseil des ministres, définit et actualise les principes de 2012 visant à promouvoir un environnement numérique sûr et bénéfique pour les enfants, des recommandations sur les cadres politiques globaux. Elle souligne également l'importance

de la coopération internationale en développant la collaboration entre les pays par le biais de réseaux internationaux et régionaux, notamment pour l'élaboration de normes communes.

- Les membres du DEWG seront invités à accroître encore la visibilité de la recommandation et à soutenir sa mise en œuvre effective dans les mois à venir. Un premier événement de lancement sera organisé et un document d'accompagnement est en cours de préparation, comme convenu par le groupe d'experts de l'OCDE, à compter de la mi-juillet 2021. Les informations pertinentes seront partagées avec les membres de la GPA en ce qui concerne le recensement des exemples à partager sous forme d'études de cas spécifiques (c'est-à-dire des exemples pratiques de protection des enfants dès la conception, de participation des jeunes) et d'exemples de bonnes pratiques (c'est-à-dire des cadres juridiques spécifiques, des exemples d'organes de contrôle uniques) qui pourraient être intégrés dans la section "Applicabilité" du document d'accompagnement d'ici août/septembre 2021.

- Le rapport final 2021 du **Rapporteur spécial sur le droit à la vie privée, diffusé en mai 2021**, a été communiqué au sein du DEWG (disponible dans plusieurs langues de l'ONU à l'adresse [A/HRC/46/37](#)). Ce rapport aborde dans sa partie II (p. 11) la vie privée des enfants, en particulier le rôle de la vie privée dans le cadre de leur autonomie et de leur participation positive à la société. Il est intéressant de noter que ce rapport a intégré des contributions de certains membres de la GPA ainsi que d'autres organisations et qu'il propose des avis et des recommandations sur cette question dans sa dernière partie.
- Le DEWG a continué à recenser et à communiquer les principaux textes internationaux, les stratégies de l'UE ainsi que les recommandations nationales clés qui ont marqué des avancées sur ce thème stratégique et qui pourraient, le cas échéant, influencer le projet de résolution de la GPA sur les droits numériques des enfants :
 - o La [boussole numérique de l'UE à l'horizon 2030](#), qui propose un programme numérique plus large visant à "protéger et à responsabiliser les enfants dans l'espace en ligne" ;
 - o [La stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant](#), adoptée le 24 mars 2021, qui comprend un chapitre sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique et considère la protection des données comme un domaine spécifique pour lequel des mesures plus importantes seront requises.
 - o Le travail en cours de l'ICO britannique pour fournir des conseils et des outils complémentaires avec la [communauté de conception numérique](#) qui peut aider à structurer leur travail sur le Code des enfants ;
 - o La consultation publique de la DPC publiée par la Commission irlandaise de protection des données à la fin du mois de décembre 2020 concernant [les principes fondamentaux de 2020 pour une approche du traitement des données axée sur l'enfant](#) faisant office de document d'orientation (une version finale des principes fondamentaux devrait être publiée vers le mois de septembre) ;
 - o Les [8 recommandations](#) de la CNIL française [publiées en juin 2021](#) sur des questions en suspens telles que le droit national applicable face à la réalité des pratiques numériques des jeunes enfants, les facteurs favorisant l'exercice par les enfants de leur droit à la protection des données, la vérification du consentement parental compte tenu du respect de la vie privée de l'enfant, et la responsabilité du responsable de traitement en regard de garanties renforcées s'appuyant sur le concept de

protection de la vie privée dès la conception et par défaut, y compris une interface de conception réalisée avec des enfants dans le cadre d'ateliers publiés sur la [plateforme Data and Design de la CNIL](#).

- Le "[Code des droits de l'enfant](#)" lancé en mars 2021 aux Pays-Bas, commandé par le gouvernement néerlandais, qui consiste en dix principes de base visant à fournir des orientations aux concepteurs et développeurs de produits numériques sur la manière de garantir la protection des droits fondamentaux des enfants lors de la conception et du développement d'applications, de jeux, d'appareils intelligents et d'autres technologies numériques.
- Les deux projets de [loi](#) qui émergent au Congrès américain en juin 2021 (un projet de loi du Sénat et un projet de loi de la Chambre des représentants) pour élaborer ce que l'on appelle la "COPPA 2.0", qui vise à actualiser les dispositifs de protection existants destinés aux enfants et aux adolescents en ligne, à créer un cadre réglementaire plus solide et à repousser la limite d'âge des mineurs bénéficiant d'une protection.
- La [loi](#) allemande [sur la protection de la jeunesse](#) renforce les droits et la protection des enfants sur les plates-formes, obligeant les fournisseurs de services en ligne à adopter des mesures spécifiques appropriées pour contrer les risques explicitement mentionnés dans la législation allemande.
- Le projet de [loi](#) britannique [sur la sécurité en ligne](#) prévoit une approche du monde numérique fondée sur la notion de précaution et de risque, avec une attention particulière pour la protection des enfants.

Action 3 : Mener des travaux fusionnant les priorités respectives du DEWG et du groupe de travail sur l'éthique et la protection des données dans l'intelligence artificielle.

Pourquoi un tel objectif récurrent ?

L'impact sociétal et environnemental des technologies à forte composante de données doit être examiné par le biais d'applications s'appuyant sur des cas réels, en ce qui concerne les données dans le secteur de l'éducation, le traitement des données scolaires et d'autres traces d'analyse de l'apprentissage.

Pour ce qui relève des activités éducatives, cette question n'a pas encore été approfondie dans le cadre de la coopération menée au sein du DEWG. A ce propos, il serait pertinent de pouvoir s'appuyer sur l'expertise de membres spécifiques du GPA pour soutenir et diriger de nouvelles initiatives sur ce sujet, si tant est que cette thématique est considérée comme un sujet prioritaire, se reporter aux observations ci-après.

En ce qui concerne le traitement automatique des données à caractère personnel, une action prioritaire devrait garantir que les applications d'IA ne portent pas atteinte à la dignité humaine, aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales de chaque enfant, que ce soit en tant qu'élève individuel, notamment en ce qui concerne le droit à la non-discrimination.

Dans le cadre de son programme de travail 2019-2021, le groupe de travail sur l'éthique et la protection des données dans l'IA (AIWG) du GPA a mené en mai 2021 une enquête sur la capacité et l'expertise des membres du GPA à traiter des questions d'éthique et de protection des données dans les systèmes d'IA. Comme échangé entre les responsables du groupe de travail, quelques questions ouvertes auraient pu contenir des éléments liés à l'éducation.

Suite à la coordination entre les GT, il a été établi que le compte-rendu de l'enquête auprès des membres de la GPA ne comportait pas d'éléments spécifiquement rattachés au secteur de l'éducation. Le retour d'information concernait les questions de ressources et d'expertise, notamment en relation avec les développements technologiques, mais de manière très générale. Enfin, aucune réponse plus spécifique n'a identifié des secteurs en particulier, ni le champ de l'éducation à ce stade.

En conséquence, il semble qu'aucune base spécifique ne soit encore établie pour conduire un travail plus approfondi et une réflexion dans les années à venir sur l'impact des technologies d'IA dans le secteur de l'éducation.

Plan d'action 2021- 2022 du DEWG :

En 2021-2022, le DEWG envisage de poursuivre **les échanges d'expériences entre autorités de protection des données dans quatre domaines d'actions prioritaires** en accord avec le Plan stratégique de la Conférence mondiale.

Les mineurs ont des pratiques numériques de plus en plus précoces et massives, or ils sont particulièrement vulnérables car moins conscients des risques en ligne. La pandémie mondiale de COVID-19 a accéléré, comme jamais auparavant, ces pratiques qui s'exercent y compris dans l'environnement social et éducatif de plus en plus connecté.

La protection de la vie privée des enfants en ligne est plus que jamais au cœur du débat public dans de nombreux pays ainsi qu'à l'échelle des organisations internationales. Cette protection, alliée à l'exercice des droits des enfants, ne pourra être possible que grâce à une coopération effective entre les autorités de protection des données, dans un contexte où de multiples acteurs sont concernés.

A cet effet, dans son plan d'action 2021-2022, le DEWG souhaite renforcer les actions déjà entreprises sur l'éducation au numérique et se concentrer sur les objectifs de mise en œuvre et d'accompagnement de la résolution sur les droits des enfants dans l'environnement numérique (*sous réserve que le projet de résolution soit adopté en octobre 2021, les grandes lignes d'actions du plan seront néanmoins maintenues pour adoption*).

Priorité Action I –Engager des actions visant à faciliter l'exercice des droits des enfants et de leurs parents/ ou représentants légaux de façon adaptée à leur maturité dans l'environnement numérique :

- Encourager à la création et la diffusion de ressources actualisées par tranches d'âges pour sensibiliser les enfants, les jeunes, les parents et les écoles à l'information sur les droits numériques et sur la manière de les exercer ;
 - o Les autorités seront invitées, notamment, à proposer **et partager en lien avec l'action III**, un large éventail de mises en situations sur la façon d'aider les publics enfants et adultes à comprendre leurs droits et responsabilités et d'en faciliter l'exercice dans l'environnement numérique,
- Développer des FAQ et partager des conseils qui permettent d'apprendre à exercer ses droits en pratique par les enfants ou les représentants légaux sur les plateformes et les différents réseaux sociaux, en cas de cyberviolences ou d'autres violations de leurs droits :
 - o ex : partager des procédures de signalement, de retrait de contenus et de mécanismes de plainte accessibles et adaptés aux mineurs
- En particulier, des supports pédagogiques pourront être créés pour mesurer ses connaissances numériques **de ces publics** et apprendre en les testant (enfants/ adultes) :
 - o ex : recourir à des jeux, des quiz, des plateformes en ligne d'évaluation ou de certification des compétences numériques des élèves, des enseignants, qui s'attachent aux droits des enfants en ligne, aux mécanismes de recours à activer autour de leurs droits numériques ou même d'y associer l'ensemble des dimensions citoyennes garantes du respect de la vie privée.

Priorité action II –Soutenir le rôle fondamental des parents et des éducateurs en matière d'accompagnement des enfants dans l'environnement numérique via des programmes éducatifs, actions et campagnes de sensibilisation :

- Mesurer la perception des enseignants dans leurs pratiques visant à enseigner notre thématique sur la protection des données :

- Concevoir un questionnaire d'enquête commun à diffuser à un panel d'écoles par niveau scolaire dans chaque pays, pour mesurer les usages pédagogiques actuels, les attentes et/ ou les freins des enseignants en matière de sensibilisation aux usages numériques responsables (une trame de questionnaire sera proposée par la CNIL) ;
- Renforcer la coopération entre APD en matière de sensibilisation des parents aux défis de la parentalité numérique en fonction de l'âge de l'enfant:
 - Les APD seront invitées à échanger des bonnes pratiques en matière de diffusion d'informations vulgarisée vers ces publics (ex : guides, FAQ, stratégies d'accompagnement, **en lien avec la réalisation de l'action III**)
 - Il sera suggéré d'examiner en concertation les enjeux des dispositifs de contrôle parental respectueux de la vie privée en partageant toute étude, rapport d'évaluation disponible, émanant des acteurs publics et autres opérateurs concernés, etc.

Priorité III –Etablir un recueil de bonnes pratiques sur la pertinence des canaux et supports de communication sur les usages numériques responsables en fonction des cœurs de cibles enfants, jeunes, adultes et éducateurs :

- Recenser des mentions d'information accessibles, conviviales et adaptées aux jeunes publics en fonction de leur âge et maturité à propos de leurs droits, la manière de les exercer ainsi que les procédures d'assistance et de plainte qui leur sont destinées, en particulier au regard des services qu'ils utilisent le plus (réseaux sociaux, plateformes de jeux et de partage de vidéos...);
- Partager des méthodes et critères d'évaluation quantitative et qualitative des publics à sensibiliser, allant des plus jeunes aux adultes pour donner une suite pratique à l'enquête de 2021 sur l'état des lieux et les méthodes utilisées pour évaluer l'efficacité des actions pédagogiques et outils médiatiques de sensibilisation ;
 - Les APD partageront leurs expertises de communication sur les formats, tonalités et types de contenus audibles en fonction des cibles ;
- Continuer de partager et de valoriser sur la plateforme de ressources CIRCABC les outils, codes, matériels pédagogiques de qualité produits ou promus par les autorités de protection des données en lien avec les actions I - II – III – IV (ci-dessous).

Priorité IV –Pour les fournisseurs de services en ligne, publier des conseils (et autres outils) pour aider les organisations à se mettre en conformité vis-à-vis de leurs obligations de proposer aux mineurs des services en ligne accessibles, compréhensibles et respectueux de leurs droits :

- Inciter les entreprises du numérique à développer des Codes de conduite :
 - Les accompagner avec des lignes directrices et conseils pratiques sur la façon de concevoir des interfaces transparentes, simples et faciles à appréhender par les enfants en fonction de leur âge et maturité ;
 - Examiner les dispositifs en place visant à expliquer aux enfants les démarches et voies de recours disponibles pour exercer leurs droits numériques sur les plateformes et le cas échéant, envisager un courrier commun des APD (avec leurs services plaintes et/ou contrôle) pour leur rappeler leurs responsabilités.

Conclusion

Au terme de la phase de consultation du projet de plan stratégique 2021-2023 de la GPA, le modérateur du DEWG a souligné que l'assemblée des autorités de protection des données devait poursuivre son action et continuer de prioriser le sujet des droits numériques des enfants et d'approfondir la coopération opérationnelle sur les droits et les responsabilités des enfants dans l'environnement numérique entre les membres de la GPA et au sein de tous les groupes de travail.

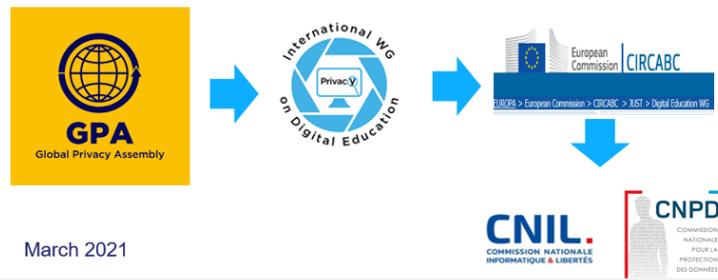
La mise en avant du thème des droits numériques des enfants et la coopération existant entre les membres de la GPA attestent que la Global Privacy Assembly dispose d'un potentiel exceptionnel pour collaborer plus activement avec les organismes internationaux importants et peser d'un poids plus significatif dans le débat mondial et sur les initiatives relatives à la réalisation des droits de l'enfant dans de nombreux domaines.

Ce travail en commun permettra de préciser davantage les objectifs du plan d'action annuel du DEWG afin que tous les acteurs clés s'engagent à créer les conditions adaptées à une mise en œuvre effective de la citoyenneté numérique.

Annexes

Annexe 1. PowerPoint du DEWG : 2021 Vue d'ensemble de la plateforme CIRCABC et de son tutoriel vidéo de formation

Circabc library on Digital education and Privacy



A grid of 16 slides showcasing various accessible educational tools from different countries:

- Slide 1:** CIRCABC online library: EARNS DIGITAL EDUCATION TOOLS ON A WEB PLATFORM. Lists features like 170+ updated resources, video on privacy & GDPR, and availability in multiple languages.
- Slide 2:** Examples of accessible educational tools: Luxembourg. Shows a website interface.
- Slide 3:** Examples of accessible educational tools: Norway. Shows a video titled 'Gjennom årets valg'.
- Slide 4:** Examples of accessible educational tools: Spain. Shows a poster for 'HOW TO CONDUCT A DATA PROTECTION COMPETITION'.
- Slide 5:** Examples of accessible educational tools: Jersey. Shows a poster for 'Privacy Courtroom Challenge'.
- Slide 6:** Examples of accessible educational tools: Switzerland. Shows a poster titled 'GESCHICHTEN AUS DEM INTERNET...'. Includes a small video thumbnail.
- Slide 7:** Examples of accessible educational tools: Ireland and Canada. Shows two posters: 'WELCOME TO THE READING SITE OF THE OFFICE OF THE PRIVACY COMMISSIONER' for Ireland and 'BEA BRENDS BY PUPP' for Canada.
- Slide 8:** Examples of accessible educational tools: Gibraltar. Shows a poster with the text 'With a website search or buy online, the book's ready'.
- Slide 9:** Examples of accessible educational tools: France. Shows a video thumbnail and a poster titled 'La famille Tout-Écran'.
- Slide 10:** Examples of accessible educational tools: New-Zealand. Shows a poster titled 'WELCOME TO THE READING SITE OF THE OFFICE OF THE PRIVACY COMMISSIONER'.
- Slide 11:** Examples of accessible educational tools: Shows a poster about 'The family help and support group'.

CIRCABC online library
SHARING DIGITAL EDUCATION TOOLS ON A WEB PLATFORM

2019 → Survey, consultation
2020 → Improvement project

CNIL **CNPD**

CIRCABC online library
SHARING DIGITAL EDUCATION TOOLS ON A WEB PLATFORM

2021 → 75+ CPAs from Europe, Africa, Middle-East, Asia, North America, Latin America, Pacific

CIRCABC online library
SHARING DIGITAL EDUCATION TOOLS ON A WEB PLATFORM

2021 → Communication campaign

- Online tutorial for CPAs to make them independent on updating their material on the platform
- ✓ Free access for all
- ✓ Free to open individual accounts
- ✓ Free to use the content to add new material by yourself
- ✓ Free to use the language in English or French
- ✓ Free to subscribe to notifications to get informed on news on www.circabc.europa.eu/etd/circabc/

Annexe 2. Excel/ Le tableau d'inventaire 2021 des ressources du DEWG figurant sur CIRCABC

1	A	B	C	D	E
2	Sub classification	Sourcing / Contributor	CIRCABC platform - Inventory of resources Title of the resource	Language version	Quarter 2, 2021 Topics
3	A. LEGAL INSTRUMENTS AND RESOLUTIONS ON PRIVACY EDUCATION AND DIGITAL RIGHTS				
4	A. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET RESOLUTIONS SUR L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE ET LES DROITS EN LIGNE				
5	a) International legal instruments on privacy education and digital rights	No resource	n/a		
6	b) National legal instruments on privacy education and digital rights	No resource	n/a		
7	c) Resolutions / Declarations on privacy education and digital rights	ICDPPC (40TH)	" Resolution on e-learning platforms "	french /english	Statement
		ICDPPC (35TH)	" Resolution on a digital education for all "	english	Statement
8	B. SURVEYS - PUBLICATIONS ON DIGITAL EDUCATION, TRAINING, AI IN EDUCATION				
9	B. ÉTUDES - PUBLICATIONS SUR L'ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE, LA FORMATION, L'IA DANS L'ÉDUCATION				
10	a) General studies - reports on digital education, training, AI in education	INAI	"Suggested minimum criterias for contracting cloud computing services that involve the processing of personal data"	spanish	AI in education / Sensitization <i>Cloud computing, data protection</i>
11		L'esprit sorcier (MAIF foundation)	" All connected - How do I protect my private life online ? "	french	Awareness <i>Privacy online</i>
12	b) Specific studies - publications by DPAs, and the DEWG related to digital education, training, AI in education	RED (Red Iberoamericana de Protección de datos)	" Specific guidelines for compliance with the principles and rights that govern the protection of personal data in AI projects " /	english / spanish	AI in education / Awareness <i>Artificial intelligence, compliance</i>
4	C. AWARENESS-RAISING ON THE EXERCISE OF DIGITAL RIGHTS				
5	C. SENSIBILISATION À L'EXERCICE DES DROITS EN LIGNE				
6	a) Educational resources on children's rights	European Schoolnet	" The web we want "	french	Activities / Awareness <i>Rights online, tools, advices about online privacy</i>
7		CNIL	" More rights for your datas "	french	Awareness / News <i>Rights online, advices</i>
8		LUMNI (Ministry of Education platform)	" What is the right to be forgotten ? "	french	Awareness <i>Rights online</i>
9	b) Procedure for requesting access, information intended for children	Bee Secure	" RGPD - Examples "	french	Information <i>Role-playing, Adults / Kids</i>
20	c) Complaints mechanisms for minors	No resource	n/a		
21	d) Consultations - Surveys - Study reports	GRA	" Privacy Awareness School Survey "	english	Statement <i>Initiatives report, online platforms questions</i>

D. EDUCATIONAL RESSOURCES FOR STUDENTS				
D.RESSOURCES PEDAGOGIQUES POUR LES JEUNES				
24	Savoir*Devenir / Freys Games	Agent 001 " Data is forever "	french	Activities / Awareness Serious game, Data protection
25	Council of Europe	" Beat the virus "	french /english	Activities / Awareness Game, Data protection
26	Bee Secure	" Bibi on the web "	french /english/ luxembourgian	Awareness Risks
27	Bee Secure	" BIG DATA : Who does what with my data ? "	french	Awareness Navigating online, advices
28	Bee Secure	" Big Data : General Data Protection Regulation "	french	Information web economy, advices, navigating online
29	MAIF Foundation	" Camille goes through your data and uses it "	french	Video Sensitization, Risks
30	CLEMI	" Comic book in Juliette's head "	french	Comic Book Awareness about screen-activity, social medias
31	LUMNI (Ministry of Education platform)	" 3inTheWeb "	french	Videos Awareness, Advices, Data protection, rights online, social medias, navigating online Videos

E. STOCKTAKING ON NATIONAL COMPETITIONS				
E. PRATIQUES ÉDUCATIVES DE CONCOURS NATIONAUX				
67	a) Inventory of DPAs competitions	DEWG	Report on raising data protection competitions at youth organizations	french /english Guide Guidelines, advices
68	b) Guide for Data protection Competitions	DEWG	" Guide for youth competitions, final (September 2017) "	french /english Guide Advices, method for competition
F. EDUCATIONAL RESSOURCES FOR PARENTS				
F. RESSOURCES PEDAGOGIQUES PARENTS				
71	France Culture	" PEGI awareness campaign "	french	Videos Awareness about violence in video games
72	Council of Europe	" Easy steps to help your child become a digital citizen "	english / french	Guide Advices for parents, being online, well-being online, rights online
73	INC Consomag / ALLDC NGO	" Connected objects : how to keep control of your data "	french	Video Advices concerning IoT
74	CLEMI / Canopé	" The all-screen family "V 2	french	Guide Advices for parents, fake news, social medias, activities, violence on screen

	A	B	C	D	E
87	G. TEACHING RESSOURCES				
88	G. RESSOURCES POUR LES FORMATEURS				
89	a) Competency Frameworks	Council of Europe	The reference framework of competences for democratic culture	english/french	Reference framework <i>Referential model, guidelines, advices</i>
90		PFPDT	" Data Protection, information pack "	french	Reference framework <i>Advices, online privacy, social medias, risks, smartphones, IoT</i>
91		DEWG	" Data Protection Competency Framework "	english/french	Competency framework <i>Principles, advices, skills and knowledge</i>
92		Eduscol (Ministry of education)	" Digital Competency Framework "	french	Reference framework <i>Referential model, skills referential, evaluation and certification</i>
93		Council of Europe	The reference framework of competences for democratic culture	french/ english	Reference framework <i>Referential model, guidelines, advices</i>
94		ANIMAFAC	" Digital Literacy "	french	Pedagogical support <i>Guidelines, principles, vocabulary</i>
95		PFPDT	" International study on initiatives digital education by DPAs (13-15 y/o) " 1	french	Pedagogical support <i>Role playing, activities, exercises and solutions, awareness about data protection</i>

	A	B	C	D	E
122		PFPDT	" DP Lessons for 16-10 y/o - FR "	french	Pedagogical support <i>Role playing, activities, exercises and solutions, awareness about data protection</i>
123	H. TRAINERS MATERIAL				
124	H. FORMATIONS DES ENSEIGNANTS				
125	a) Questionnaire to evaluate the level of trainers	No resource	n/a		
126	b) Trainer's pack	Association Class'Code / INRI	" Class'Code "	french	Pedagogical support <i>Tool, access to educational modules, activities, videos</i>
127		CNIL	" MOOC CNIL - l'atelier RGPD "	french	Pedagogical support <i>Tool, access to educational modules</i>
128	I. E-LEARNING PLATFORMS AND REMOTE LEARNING				
129	I. PLATEFORMES EDUCATIVES EN LIGNE - ENSEIGNEMENT À DISTANCE				
130		INAI	" Guide for personal data subjects "	spanish	Pedagogical support <i>Advices, Rights online</i>
...		SESAME / MINTIC / CANAL Trece / ICBF (Colombia, Argentine)	" Monsters on line "	spanish	Pedagogical support <i>Awareness, Role-playing videos</i>

Enquête sur l'efficacité des actions de sensibilisation auprès des jeunes

Coopération et bonnes pratiques des APD dans ce domaine



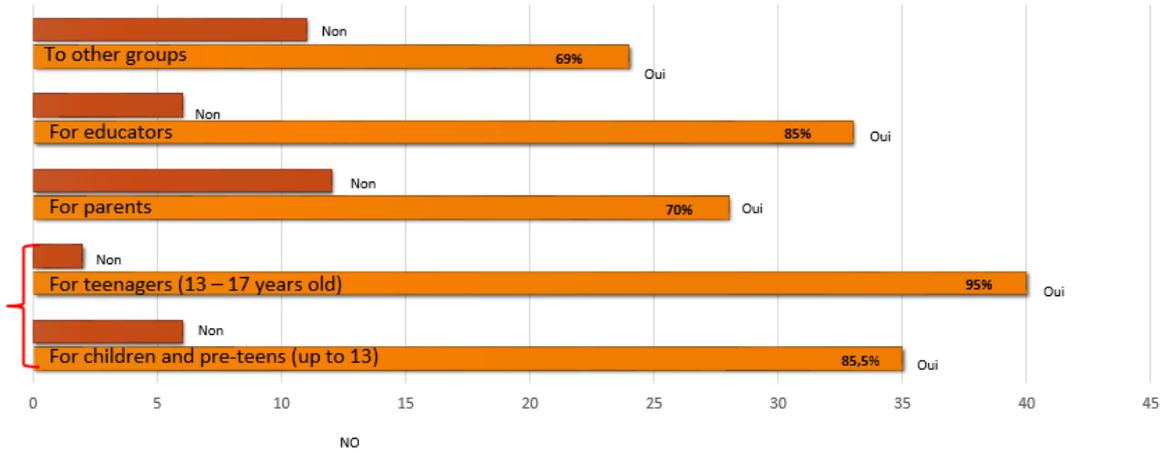
DEWG QUESTIONNAIRE JUIN/JUILLET 2021



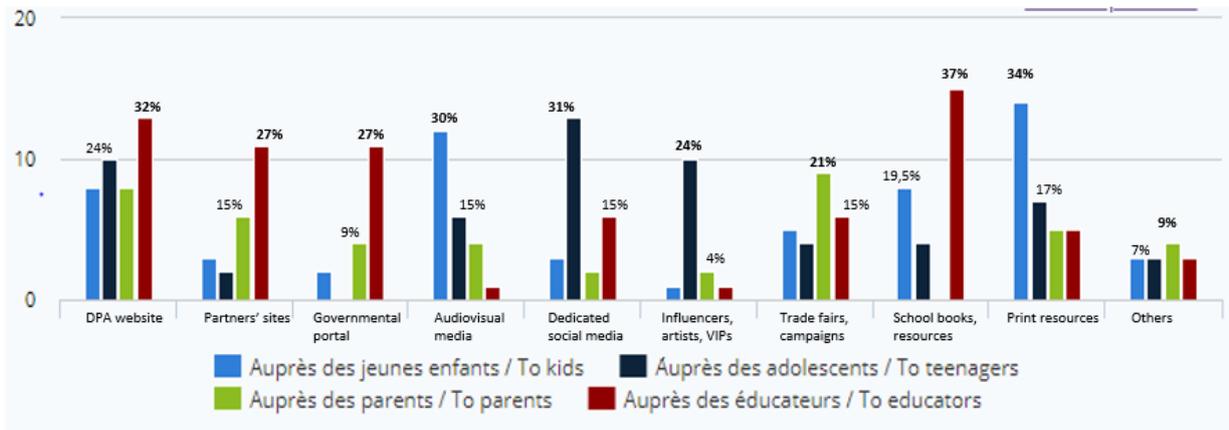
Panel des répondants

Répartition des répondants	Pays
25 APD zone Europe	Allemagne (Rhénanie Palatinat) ; Allemagne (Berlin) ; Allemagne (Hesse); Allemagne (North Rhine Westphalia); Albanie ; Autriche ; Chypre ; Espagne ; Espagne (Catalogne) ; France ; Géorgie ; Gibraltar ; Grande-Bretagne ; Grèce ; Hongrie; Irlande ; Island ; Italie ; Jersey ; Lituanie ; Luxembourg ; Norvège ; Pologne ; Portugal ; Slovénie ; Suisse
4 APD zone Afrique	Burkina-Faso; Gabon ; Maroc ; Sénégal
4 APD zone Amérique du Nord	Canada (Ont) ; Canada ; Canada (Alberta) ; Etats-Unis
3 APD zone Amérique Latine	Colombie ; Mexico-Etat (INFOEM) ; Mexique (INAI)
3 APD zone Asie-Pacifique	Australie (Victoria); Hong-Kong ; Philippines
1 APD zone Moyen-Orient	Israël

1) Avez-vous développé à votre initiative, i.e. par vous-même ou en collaboration, des actions de sensibilisation à la protection des données et des ressources en direction des jeunes. Si oui, à destination de quelle cible?



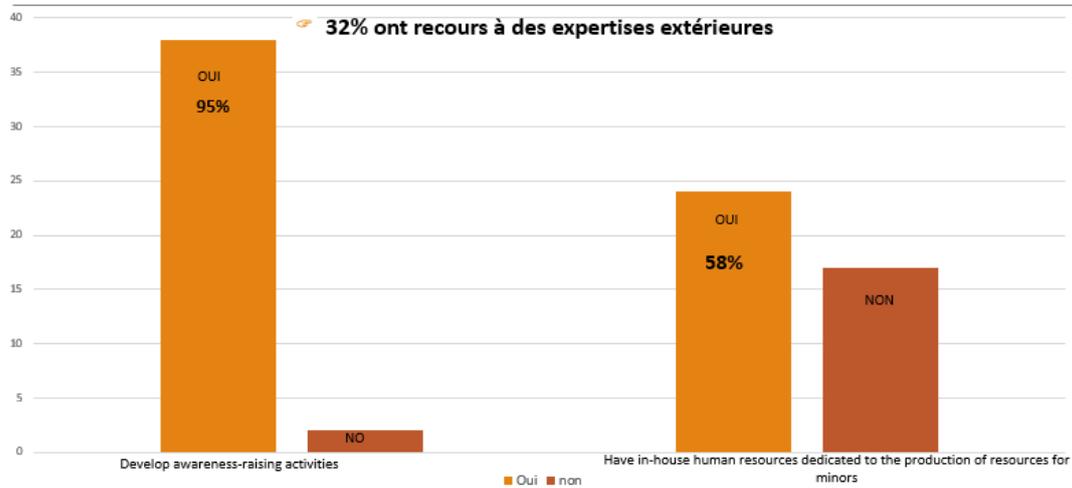
2) Quels sont vos canaux de diffusion prioritaires à ce jour vers les cibles jeunes, parents et éducateurs?



3) Poursuivez vous une politique orientée vers des actions de sensibilisation auprès du publics jeunes? Si oui, disposez-vous de ressources humaines dédiées à la production d'outils pédagogiques à destination des enfants ?

☞ 5 % des APD développent des actions de sensibilisation auprès des jeunes, 5% n'en ont pas

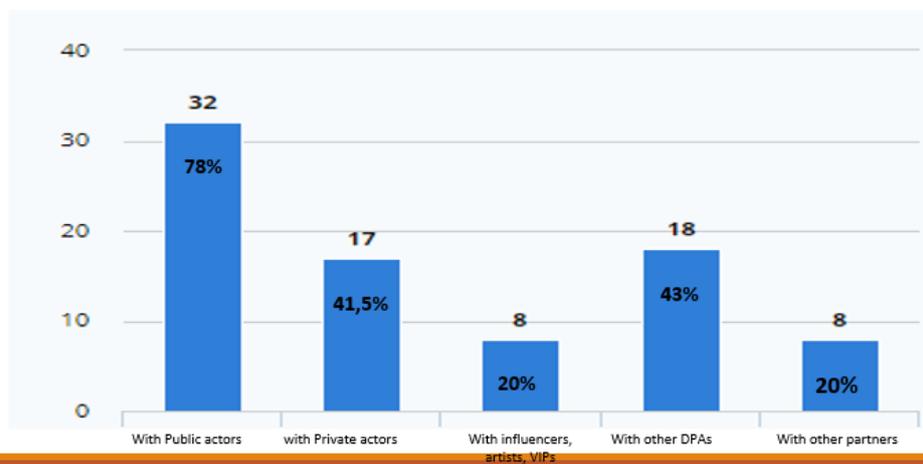
☞ 58 % des APD disposent de ressources humaines internes dédiées à la production de ressources pour les mineurs



4) Est-ce que votre APD conclut des partenariats pour développer ses actions de sensibilisation en Education au numérique auprès des jeunes? Si oui, avec quels types de partenaires?

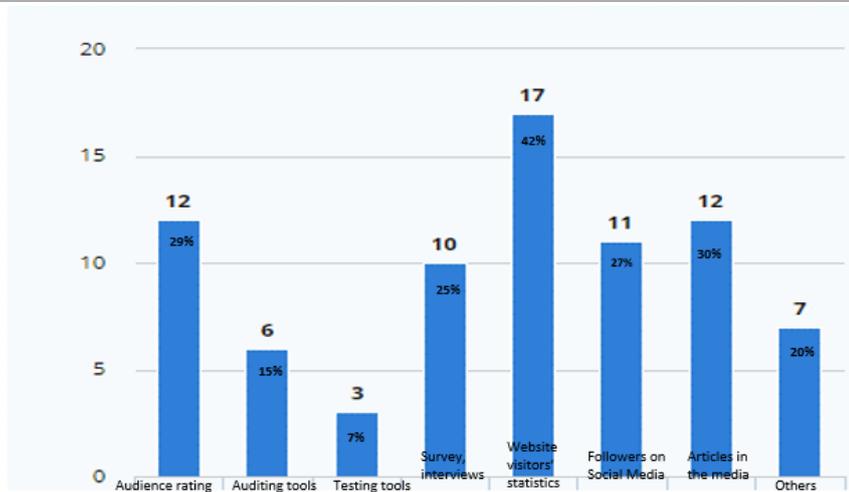
☞ 87% des APD développent des actions de coopération

☞ 12% des APD n'ont pas engagé d'actions de coopération



5) Évaluez-vous l'efficacité de vos actions en direction du jeune public? Si oui, à l'aide de quels outils est-elle réalisée ?

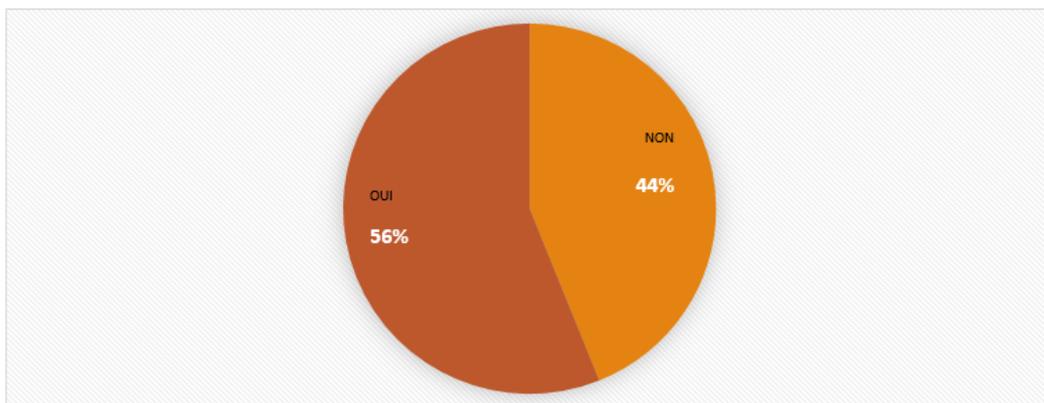
☞ **58% des APD ont recours à des évaluations de leurs actions pour en connaître l'efficacité**



6) Votre autorité a-t-elle contribué à la production de normes, codes de conduites, recommandations ou de conseils pratiques* en direction des responsables de sites ou plateformes utilisés par les jeunes publics ?

*Exemples : systèmes de vérification de l'âge, consentement parental, autres mesures de protection (confidentialité renforcée par défaut, limitation du profilage, etc..)

☞ **56% des APD ont indiqué contribuer à la production de normes, codes de conduite ou apporter des conseils pratiques et des recommandations * à destination des responsables de plateformes pour les jeunes**



Annexe 4. Questionnaire de l'enquête 2021 du DEWG sur les activités de sensibilisation auprès des enfants



Plan d'action 2020-2021 - Plan de travail du DEWG 04.05.2021

Questionnaire d'enquête du DEWG sur l'efficacité des actions de sensibilisation auprès des jeunes : évaluation, coopération et bonnes pratiques des APD en la matière (actualisation de l'[enquête 2014 du DEWG](#))

Questionnaire du DEWG sur l'efficacité des activités de sensibilisation des jeunes : évaluation, coopération et meilleures pratiques des APD dans ce domaine (mise à jour de l'[enquête 2014 du DEWG](#)).

A renvoyer par lien framaforms à pserrier@cnil.fr **avant le 28 juin 2021.**

• **Identité / Identity**

Nom de l'autorité de protection des données ? / Name of the Data protection authority ?

.....

Actions de sensibilisation - Awareness-raising actions

• **Conception de ressources - Resource development**

1) Avez-vous développé à votre initiative, i.e. par vous-même ou en collaboration, des actions de sensibilisation et des ressources à la protection des données en direction des jeunes qui sont encore utiles ou d'actualité s'adressant plutôt... ?

Aux enfants et pré-adolescents (jusqu'à 13 ans) ? / For children and pre-teens (up to 13 years old) ?

Oui / Yes

Non / Non

Aux adolescents (13-17 ans) ? / For teenagers (13-17 years old) ?

Oui / Yes

Non / Non

Aux parents ? / For parents ?

Oui / Yes

Non / Non

Aux éducateurs ? / For educators ?

Oui / Yes

Non / Non

Après d'autres relais ? / To other groups of people ?

• **Canaux de diffusion - Channels of communication**

2) Quels sont vos canaux de diffusion prioritaires à ce jour vers les cibles jeunes, les parents et les éducateurs ?

Choisissez parmi les propositions ci-dessous / Choose among the options below

Choisissez pour chaque groupe le canal de diffusion privilégié / Choose the preferred distribution channel for each group

	Après des jeunes enfants Aux enfants	Après des adolescents/ Aux adolescents	Après des parents / Aux parents	Après des éducateurs/ Aux éducateurs
Site internet de l'APD / Site web de la DPA				
Sites de partenaires Sites des partenaires				
Portail gouvernemental / Portail gouvernemental				
Médias audiovisuels (séries TV, spots...) / Médias audiovisuels (séries, publicités...)				
Réseaux sociaux dédiés / Médias sociaux dédiés				
Influenceurs, artistes, personnalités / Influenceurs, artistes, public connu chiffres				
Salons, campagnes, interventions / Foires commerciales, campagnes, interven				
Manuels scolaires et ressources scolaires analogues / Livres scolaires et ressources scolaires sim				
Ressources Print (affiches, fiches pratiques, guides, BD, jeux de plateau) / Ressources imprimées (affiches, fiches d'information, guides, bandes dessinées, j société)				
Autre(s) / Other(s)				

Pourriez-vous partager quelques liens ? (URL) / Could you share some (URL) links ?

.....

• **Moyens - Moyens dédiés**

3) Menez-vous une politique d'actions de sensibilisation auprès des publics jeunes ?

A propos des actions de sensibilisation... / Concerning the conduct of awareness-raising activities...

Oui, nous conduisons de telles actions / Yes, we pursue such actions

Non, nous ne réalisons pas d'actions de sensibilisation / No, we do not pursue such actions

Disposez-vous de ressources humaines internes dédiées à la production d'outils pédagogiques pour les mineurs ? / Do you have internal human resources dedicated to the production of educational materials for minors ?

Oui / Yes

Non / Non

Observations (si besoin) / Comments (if any) :.....

• **Partenariats et collaborations - Partnerships and cooperation**

4) Recherchez-vous des opportunités de partenariats pour développer vos activités de sensibilisation ?

Choisissez une réponse / Choose an answer

Oui / Yes

Non / Non

Ne sais pas / Do not know

Ces partenariats sont conclus avec ... / Are these partnerships concluded with...

Des acteurs publics (médias audiovisuels, universités, agences de protection de l'enfance, ONG...) /

Des acteurs privés (médias audiovisuels, industrie, GAFAM, centres de recherches, agences de conseils /

Des influenceurs, artistes, Personnalités / Influencers, artists, well-known public figures

Des autorités de protection des données / Data protection authorities

Autre(s) / Any other

Commentaires / Comments

• **Méthodes d'évaluation - Evaluation methods**

5) Évaluez-vous l'efficacité de vos actions en direction du jeune public ?

Choisissez une réponse / Choose an answer

- Oui / Yes
- Non / Non
- Ne sais pas / Do not know

Si une telle évaluation est faite, à l'aide de quels outils est-elle réalisée ? / If such an assessment is made, which tools are used ?

- Mesures d'audiences / Audience rating
- Audits de ressources / Auditing tool
- Tests de ressources / Testing tool
- Sondages, interviews / Surveys, interviews
- Statistiques de fréquentation du site / Website visitor's statistics
- Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux / Followers on social media
- Articles publiés dans les médias / Articles published in the media
- Autre(s) / Any other

Préciser tout autre outil d'évaluation quantitatif ou qualitatif / Specify any other quantitative or qualitative assessment tool

• Production de recommandations à destination des publics jeunes - Development of guidelines aimed to young audiences

6) Votre autorité a-t-elle promu des normes ou contribué à l'élaboration de codes de conduite, de recommandations ou de conseils pratiques (1) pour les responsables de sites web ou de plateformes utilisés par les jeunes ?

(1) Exemples : Systèmes de vérification de l'âge, consentement parental, information des mineurs, mesures de protection spécifiques (renforcement des paramètres par défaut, limitation du profilage, etc.)

- Oui / Yes
- Non / Non

Si oui, pourriez-vous nous communiquer les références de ces recommandations ?

...

Merci de votre contribution !